

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 25 septembre 2023

Objet

**Modification des
statuts du SIGAS et
internalisation des
missions du CLIC
Rive Droite au
Département**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 septembre 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT - Nathalie LACUEY - Jean Claude GALAN -
Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE - Martine CHEVAUCHERIE -
Hélène BARBOT - Jean-Michel MEYRE - Régis DESCLAUX DE
LESCAR - Hervé DROILLARD - Nadine GRENOUILLEAU - Nathalie
BIJOUX - Christophe BAGILET - Céline PROUHET - Vincent BUNEL -
Olivier SAILHAN - Ahmed ASFOR - Kamel MEHERZI - Justine ADENIS
- Cédric JUIF - Monique FRENEL - Nicolas CALT - Jonathan SINSOU -
Séverine CASTAGNET - Alexandre LEDOUX - Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Didier IGLESIAS à Jean Claude GALAN - Fatima SABI à Andrée
COLLIN - Nicole BONNAL à Nathalie LACUEY - Josette DURLIN à
Alexandre BOURIGAULT - Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE
- Catherine ARNOLD à Séverine CASTAGNET

M. Cédric JUIF a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en raison des difficultés financières rencontrées par le CLIC Rive Droite, le Département de la Gironde, chef de file de l'action sociale, a proposé par délibération du 12 décembre 2022, d'intégrer l'ensemble des dispositifs CLIC (tant les missions, que les effectifs).

Pour rappel, le Centre Local d'Intervention et de Coordination a une mission d'accueil, d'information, de conseil et de soutien aux personnes âgées, à leurs proches aidants ainsi qu'aux professionnels qui accompagnent les personnes en perte d'autonomie.

Aussi, le Syndicat Intercommunal de Gestion des Actions Sociales des Hauts de Garonne (SIGAS) qui exerce cette compétence en lieu et place des communes de Cenon, Floirac, Lormont, Bassens, Carbon-Blanc, Yvrac, Ambarès et Lagrave, Saint-Louis-de-Montferrand, Ambès, Beychac et Caillau, Bouliac, Sainte Eulalie, Saint Vincent de Paul, Montussan, Saint Loubès et Saint Sulpice et Cameyrac doit restituer la compétence CLIC aux communes qui lui avaient transférée, conformément aux statuts actuels du syndicat validés par arrêté préfectoral du 23 septembre 2009.

Lors du Comité Syndical du SIGAS du 14 juin 2023, l'assemblée a voté la délibération validant la modification des statuts du SIGAS permettant de :

- Restituer la compétence du CLIC aux communes,
- Réduire le périmètre du SIGAS pour les trois communes de Cenon, Floirac et Lormont sur le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- Répartir l'actif et le passif selon la clé de répartition définie en fonction du pourcentage de financement de chaque commune (participation financière de 0.63 euros par habitant)
- Modifier les statuts du SIGAS afin que le SSIAD puisse continuer son activité et que le CLIC puisse être internalisé au Département.

Cette décision a été notifiée au maire de chaque commune membre par un courrier en date du 27 juin 2023.

Conformément à l'article L. 5211-17-1, la restitution de la compétence est décidée par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'établissement SIGAS et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement.

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article L232-12 ;

Vu l'avis de la Commission Politique des Solidarité, Santé, Handicaps, Petite Enfance et Politique de l'âge du 12 septembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE la restitution de la compétence CLIC

APPROUVE la modification des statuts

APPROUVE le principe d'internalisation et les modalités financières relatives à la restitution.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33

Pour : 33

Contre :

Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 26 septembre 2023

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU

